**Modèle de clauses** **pour la soumission électronique des candidatures et des offres avec les documents standards de passation de marchés de la KfW.**

Version 1.0 du 22/07/2024

**Contenu:**

1. Applicabilité des modèles de clauses pour la soumission électronique et hybride des candidatures et des offres

2. Modèle de clauses pour la soumission électronique des candidatures et des offres

2.1 Document Standard de Préqualification pour la Passation de marchés de Prestations de Conseils dans des Projets avec Financement de la KfW (à utiliser dans les processus de passation de marchés concurrentiels internationaux en deux étapes)

2.2 Demande type de Propositions pour la Sélection de Consultants dans des projets avec Financement de la KfW (pour les processus de passation de marchés concurrentiels internationaux avec préqualification pour les Contrats supérieurs à 200 000 EUR)

3. Modèle de clauses pour la soumission hybride des candidatures et des offres

3.1 Document Standard de Préqualification pour la Passation de marchés de Prestations de Conseils dans des Projets avec Financement de la KfW (à utiliser dans les processus de passation de marchés concurrentiels internationaux en deux étapes).

3.2 Demande type de Propositions pour la Sélection de Consultants dans des projets avec Financement de la KfW (pour les processus de passation de marchés concurrentiels internationaux avec préqualification pour les contrats supérieurs à 200 000 EUR)

**1. Applicabilité des modèles de clauses pour la soumission électronique et hybride des candidatures et des offres**

Les Directives pour la Passation de Marchés de la KfW prévoient l’utilisation de systèmes électroniques de passation de marchés dans les procédures de préqualification et d’appel d’offres (art. 2.7). Ces systèmes électroniques de passation de marchés peuvent être utilisés par la KfW et les Promoteurs dans deux cas : une soumission uniquement électronique des candidatures et/ou des offres (soumission électronique) ou une soumission électronique des candidatures et/ou des offres accompagnée d’une copie papier de le soumission (soumission hybride).

En 2021 La KfW a approuvé l’utilisation d’exficon, un système électronique de passation de marchés, opéré par exficon GmbH. La KfW a rendu l’utilisation d’exficon obligatoire pour les passations de marchés du Promoteur en cas d’un contrat de mandat avec un agent de soumission (“Partnervergabe in Geschäftsbesorgung mit TA”) ainsi que pour les marchés de la KfW inférieurs aux seuils de l’UE avec un financement du SBF (“unterschwellige Angebotseinholungen in Direktleistungen (in eigenen Namen) mit SBF-Finanzierung”). De plus, la KfW a approuvé l’utilisation générale d’exficon pour les passations de marchés des Promoteurs. En 2024, exficon GmbH a introduit une version améliorée de son système électronique de passation de marchés, exfitender. La KfW a approuvé l’utilisation d’exfitender dans les mêmes conditions que exficon.

Les modèles de clauses figurant dans le présent document contiennent les instructions d’utilisation pour la soumission électronique et hybride des candidatures et des offres via exfitender. Veuillez choisir les clauses correspondant au scénario applicable et les adapter pour refléter toute autre spécificité de la procédure d'appel d'offres. Pour toute information complémentaire concernant exfitender, veuillez de consulter le site <https://www.exficon/tad/e-procurement/>.

Si vous envisagez d’utiliser un autre système électronique de passation de marchés, veuillez contacter la KfW.

**2. Modèle de clauses pour la soumission électronique des candidatures et des offres**

***2.1 Document Standard de Préqualification pour la Passation de Marchés de Prestations de Conseils dans des Projets avec Financement de la KfW (à utiliser dans les processus de passation de marchés concurrentiels internationaux en deux étapes)***

**SECTION II – DISPOSITIONS SPÉCIALES**

**2.4 Signature de la Candidature et nombre de copies**

2.4.1

L’Employeur n’acceptera que les Candidatures soumises via le système électronique de passation de marchés exfitender, géré par exficon GmbH. L’Employeur n’acceptera pas les Candidatures soumises par d’autres moyens électroniques ou physiques.

Tous les documents composant la Candidature doivent être signés par le représentant du Candidat désigné conformément au point 1.4.1 des DG. Si le Candidat est une association d’entités (JV), les déclarations soumises par les membres de la JV conformément aux points 2.2.1(d)(II) – (VII) des DG, doivent être signées par des personnes dûment autorisées, telles que les propriétaires ou administrateurs des membres respectifs.

2.4.2

Non applicable

2.4.3

La Candidature doit être présentée sous forme de 5 (cinq) fichiers PDF au maximum, recherchables et inaltérables.

**3.1 Scellement et identification des Candidatures**

Non applicable

**3.2** **Date limite de dépôt des Candidatures**

3.2.1

Les Candidatures doivent être soumises pas plus tard que *[insérer l'heure UTC et, le cas échéant, l'heure locale de l'employeur]* le *[insérer la date limite]*. La Candidature est considérée comme soumise lorsque les fichiers de la Candidature sont téléchargés sur le système électronique de passation de marchés exfitender, conformément au point 2.4.1 des DS.

Exfitender est accessible via le site Internet https://www.exfitender.de. Pour soumettre une Candidature, les nouveaux utilisateurs d’exficon doivent d’abord enregistrer un profil d’utilisateur individuel. Les utilisateurs existants doivent se connecter à exfitender en utilisant leur profil préalablement créé. Après s’être connecté, l’utilisateur peut soumettre ou retirer une Candidature de la manière suivante :

1) Accéder à la page de la procédure d’appel d’offres en utilisant la fonction de recherche intégrée et les détails de l’appel d’offres fournis dans l’avis de publication.

2) S’inscrire pour participer à la procédure d’appel d’offres en cliquant sur le bouton « S’inscrire maintenant ».

3) Télécharger les fichiers de Candidature en cliquant sur le bouton « Ouvrir la boîte de dialogue de téléchargement de fichiers » dans l’onglet « Fichiers ».

4) Supprimer les fichiers de Candidature en cliquant sur la touche poubelle dans l’onglet « Fichiers ».

5) Annuler la participation à la procédure d’appel d’offres en cliquant sur le bouton « Désinscription de la préqualification » dans l’onglet « Vue d’ensemble ».

Les utilisateurs peuvent télécharger ou supprimer des dossiers de candidature ou se désinscrire d’une procédure d'appel d'offres uniquement entre la date d'inscription et la date limite de dépôt des Candidatures.

Pour toute information complémentaire concernant l’utilisation de Exfitender, veuillez contacter Exficon en utilisant les coordonnées fournies sur le site Internet.

3.2.4

Non applicable

### 2.2 Demande type de Propositions pour la Sélection de Consultants dans des Projets avec Financement de la KfW (pour les processus de passation de marchés concurrentiels internationaux avec préqualification pour les contrats supérieurs à 200 000 EUR).

**SECTION II – FICHE TECHNIQUE**

|  |  |
| --- | --- |
| 10.1 | La Proposition doit comprendre les documents suivants : Proposition technique:(1) Procuration pour signer la Proposition(2) TECH-1 Formulaire de soumission de Proposition technique(3) TECH-2 Déclaration d’engagement(4) TECH-3 Commentaires ou suggestions sur les TdR et le personnel de contrepartie(5) TECH-4 Description de la démarche, méthodologie et plan de travail (6) TECH-5 Calendrier des travaux(7) TECH-6 Calendrier des personnels(8) E/QUALProposition financière : (1) FIN-1 Formulaire de soumission de Proposition financière(2) FIN-2 Proposition financière – Ventilation des coûts |
| 17.1 | L’Employeur n’acceptera que des Candidatures soumises via le système électronique de passation de marchés exfitender, géré par exficon GmbH. L’Employeur n’acceptera pas les Candidatures soumises par d’autres moyens électroniques ou physiques. |
| 17.5 | Non applicable |
| 17.6 | Non applicable |
| 17.7 | Non applicable |
| 17.8 | Non applicable |
| 17.9 | Non applicable |
| 17.10 | La date limite de soumission des Propositions est le *[insérer la date, l'heure en format 24 heures et le fuseau horaire]*. La candidature est considérée comme soumise lorsque les fichiers de la candidature sont téléchargés sur le système électronique de passation de marchés exfitender, conformément au point 17.1 des IAC.Exfitender est accessible via le site Internet <https://www.exfitender.de>. Pour soumettre une Candidature, le Consultant doit se connecter à exfitender en utilisant son profil existant. Après s’être connecté, le Consultant peut soumettre ou retirer une Candidature de la manière suivante : 1) Accéder à la page de la procédure d'appel d'offres en utilisant l'élément de menu « My Tenders (Mes Appels d’Offres)».2) Télécharger le(s) fichier(s) de la Proposition technique en cliquant sur le bouton « Ouvrir la boîte de dialogue de téléchargement de fichiers » dans l’onglet « Fichiers ».3) Télécharger le(s) fichier(s) de la Proposition financière en cliquant le bouton correspondant « Ouvrir la boîte de dialogue de téléchargement de fichiers » dans l’onglet « Fichiers ».4) Supprimer les fichiers de Candidature en cliquant sur les boutons correspondantes touches poubelle dans l’onglet « Fichiers ».5) Annuler la participation à la procédure d'appel d'offres en cliquant sur le lien « Retrait de l’Appel d’Offres » dans l'onglet « Vue d’ensemble ».Les Consultants peuvent télécharger ou supprimer des fichiers de Proposition ou se désinscrire de la procédure d'appel d'offres uniquement avant la date limite de dépôt des candidatures.Pour toute information complémentaire concernant l’utilisation de Exfitender, veuillez contacter Exficon en utilisant les coordonnées fournies sur le site Internet. |
| 17.11 | Non applicable |
| 19.3 | L'Employeur ne doit pas accéder aux propositions financières avant qu'elles ne soient ouvertes conformément au point 22 des IAC. |
| 19.4 | À l'ouverture des Propositions techniques, les points suivants sont consignés dans le protocole d'ouverture : (i) la présence ou l'absence d'un formulaire de soumission de Proposition technique (TECH-1) signé et le nom et l'adresse professionnelle du Consultant ou, en cas de Joint Venture, le nom et l’adresse professionnelle de la Joint Venture, le nom et l’adresse professionnelle du membre Principal et les noms et adresses professionnelles de tous les membres tel que mentionné dans TECH-1 ; (ii) la présence ou l'absence de la Déclaration d'engagement (TECH-2); et (iii) tout autre renseignement jugé approprié ou indiqué dans la Fiche technique. |
| 22.1 | Les Propositions financières des Consultants, qui ont obtenu la note minimale conformément au point 21.1 des IAC sont ouvertes. Les Propositions financières des Consultants, dont la note est inférieure à la note minimale, ne doivent pas être ouvertes et sont supprimées sans avoir été ouvertes à l’issue du processus de sélection et la signature du Contrat. |

**3. Modèle de clauses pour la soumission hybride des Candidatures et des Offres**

### 3.1 Document Standard de Préqualification pour la Passation des Marchés de Prestations de Conseils dans des Projets avec Financement de la KfW (à utiliser dans les processus de passation de marchés concurrentiels internationaux en deux étapes)

**SECTION II – DISPOSITIONS SPÉCIALES**

**2.4 Signature de la Candidature et nombre de Copies**

2.4.1

L’Employeur n’acceptera que des Candidatures soumises via le système électronique de passation de marchés exfitender, géré par exficon GmbH. L’Employeur n’acceptera pas les Candidatures soumises par d’autres moyens électroniques ou physiques. Outre la Candidature originale, des copies imprimées (copies de la Candidature) doivent être soumises conformément au point 2.4.2 des DS.

Tous les documents composant la Candidature doivent être signés par le représentant du Candidat désigné conformément au point 1.4.1 des DG. Si le Candidat est une association d’entités (JV), les déclarations soumises par les membres de la JV conformément aux points 2.2.1(d)(II) – (VII) des DG doivent être signées par des personnes dûment autorisées, telles que les propriétaires ou administrateurs des membres respectifs.

2.4.2

Outre la Candidature originale électronique, *[insérer le nombre des copies]* copies imprimées doivent être soumises

2.4.3

La Candidature doit être présentée sous forme de fichiers PDF recherchables et inaltérables.

**3.1 Scellement et identification des Candidatures**

La clause 3.1 ne s'applique qu'aux copies de la Candidature.

**3.2** **Date limite de dépôt des Candidatures**

3.2.1

Les Candidatures doivent être soumises au plus tard le *[insérer l'heure UTC et, le cas échéant, l'heure locale de l'employeur]* le *[insérer la date limite]*. La candidature est considérée comme soumise lorsque les fichiers de la candidature sont téléchargés sur le système électronique de passation de marchés exfitender, conformément au point des DS 2.4.1.

Exfitender est accessible via le site Internet <https://www.exfitender.de>. Pour soumettre une Candidature, les utilisateurs d’exficon doivent d’abord enregistrer un profil d’utilisateur individuel. Les utilisateurs existants doivent se connecter à exfitender en utilisant leur profil préalablement créé. Après s’être connecté, l’utilisateur peut soumettre ou retirer une Candidature de la manière suivante :

1) Accéder à la page de la procédure d’appel d’offres en utilisant la fonction de recherche intégrée et les détails de l’appel d’offres fournis dans l’avis de publication.

2) S’inscrire pour participer à la procédure d’appel d’offres en cliquant sur le bouton « S’inscrire maintenant ».

3) Télécharger les fichiers de Candidature en cliquant sur le bouton « Ouvrir la boîte de dialogue de téléchargement de fichiers » dans l’onglet « Fichiers ».

4) Supprimer les fichiers de Candidature en cliquant sur la touche poubelle dans l’onglet « Fichiers ».

5) Annuler la participation à la procédure d’appel d’offres en cliquant sur le bouton « Désinscription de la préqualification » dans l’onglet « Vue d’ensemble ».

Les utilisateurs peuvent télécharger ou supprimer des dossiers de candidature ou se désinscrire de la procédure d'appel d'offres uniquement entre la date d'inscription et la date limite de dépôt des candidatures.

Pour toute information complémentaire concernant l’utilisation de Exfitender, veuillez consulter le site Internet https://www.exficon/tad/e-procurement/.

Les copies de la Candidature doivent être soumises à l’adresse suivante : *[insérer l’adresse]*

3.2.4

La réception dans les délais de la Candidature originale conformément au point 3.2.1 des DG est déterminante pour le dépôt de la Candidature dans les délais.

3.2.7

À l'ouverture des Candidatures, les éléments suivants doivent être consignés dans le protocole d’ouverture : le nom et l'adresse professionnelle du Candidat ou, en cas de Joint Venture, le nom et l’adresse professionnelle de la Joint Venture, le nom et l’adresse professionnelle du membre principal et les noms et adresses professionnelles des membres ; la présence ou l’absence de la Déclaration d'engagement, et tout autre élément considéré approprié ou indiqué dans les DS.

### 3.2 Demande type de Propositions pour la Sélection de Consultants dans des Projets avec Financement de la KfW (pour les processus de passation de marchés concurrentiels internationaux avec préqualification pour les contrats supérieurs à 200 000 EUR.

**SECTION II – FICHE TECHNIQUE**

|  |  |
| --- | --- |
| 10.1 | La Proposition doit comprendre les documents suivants : Proposition technique:(1) Procuration pour signer la Proposition(2) TECH-1 Formulaire de soumission de Proposition technique(3) TECH-2 Déclaration d’engagement(4) TECH-3 Commentaires ou suggestions sur les TdR et le personnel de contrepartie(5) TECH-4 Description de la démarche, méthodologie et plan de travail (6) TECH-5 Calendrier des travaux(7) TECH-6 Calendrier des personnels(8) E/QUALProposition financière : (1) FIN-1 Formulaire de soumission de Proposition financière(2) FIN-2 Proposition financière – Ventilation des coûts |
| 13.2 | Le Consultant peut soumettre une Proposition modifiée ou une modification à toute partie de celle-ci à tout moment avant la date limite de soumission de la Proposition. Aucune modification à la Proposition technique ou financière ne sera acceptée après la date limite. La Proposition peut être modifiée en remplaçant le(s) fichier(s) respectif(s) de la proposition originale et en soumettant une modification à la copie de la proposition, conformément au point 17.1 IAC. |
| 17.1 | L’Employeur n’acceptera que des Candidatures soumises via le système électronique de passation de marchés exfitender, géré par exficon GmbH. L’Employeur n’acceptera pas les Candidatures soumises par d’autres moyens électroniques ou physiques. Outre la Proposition originale, des copies imprimées (copies de la Proposition) doivent être soumises conformément au point 17.5 IAC. |
| 17.5 | 1. Le Consultant doit soumettre la Proposition de la manière suivante :

(a) Proposition technique : *[insérer le nombre]* copies, chacune sous forme de copie papier ;(b) Proposition financière : *[insérer le nombre]* copies, chacune sous forme de copie papier. |
| 17.6 | Les copies de la Proposition technique doivent être placés à l'intérieur d'une enveloppe scellée portant clairement la mention « Proposition technique », « [Nom de la mission] », numéro de référence, nom et adresse du Consultant, et un avertissement « Ne pas ouvrir avant le [insérer la date et l’heure de la date limite de soumission des Propositions techniques]. » |
| 17.7 | Les copies de la Proposition financière doivent être placés à l'intérieur d'une enveloppe scellée portant clairement la mention « Proposition financière » suivie du nom de la mission, du numéro de référence, du nom et de l'adresse du Consultant et d'un avertissement « Ne pas ouvrir avec la Proposition technique ». |
| 17.8 | Les enveloppes scellées contenant les copies des Propositions techniques et financières sont placées dans une autre enveloppe, elle-même scellée. Cette dernière enveloppe portera l'adresse de la soumission, le numéro de référence de la DP, le nom de la mission, le nom et l'adresse du Consultant, et portera clairement la mention « Ne pas ouvrir avant le *[insérer l'heure et la date de la date limite de soumission indiquée dans la Fiche technique]* ». Toute modification apportée aux copies d’une Proposition doit être placée à l'intérieur d'une enveloppe scellée portant les mêmes mentions que la Proposition technique ou financière correspondante. |
| 17.10 | La date limite de soumission des Propositions est le *[insérer la date, l'heure en format 24 heures et le fuseau horaire]*. La Proposition est considérée comme soumise lorsque les fichiers de la candidature sont téléchargés sur le système électronique de passation de marchés exfitender, conformément au point 17.1 des IAC.Exfitender est accessible via le site Internet <https://www.exfitender.de>. Pour soumettre une Candidature, le Consultant doit se connecter à exfitender en utilisant son profil existant. Après s’être connecté, le Consultant peut soumettre ou retirer une Candidature de la manière suivante : 1) Accéder à la page de la procédure d'appel d'offres en utilisant l'élément de menu « My Tenders (Mes Appels d’Offres)».2) Télécharger le(s) fichier(s) de la Proposition technique en cliquant sur le bouton « Ouvrir la boîte de dialogue de téléchargement de fichiers » dans l’onglet « Fichiers ».3) Télécharger le(s) fichier(s) de la Proposition financière en cliquant le bouton correspondant « Ouvrir la boîte de dialogue de téléchargement de fichiers » dans l’onglet « Fichiers ».4) Supprimer les fichiers de Candidature en cliquant sur les boutons correspondants touches poubelle dans l’onglet « Fichiers ».5) Annuler la participation à la procédure d'appel d'offres en cliquant sur le lien « Retrait de l’Appel d’Offres » dans l'onglet « Vue d’ensemble ».Pour toute information complémentaire concernant l’utilisation de Exfitender, veuillez contacter Exficon en utilisant les coordonnées fournies sur le site Internet. |
| 17.11 | Le Consultant doit envoyer les exemplaires de la Proposition et toute modification apportée aux copies des Propositions à l'adresse suivante : *[insérer l'adresse].*La réception des copies n'est pas déterminante pour une soumission dans les délais. |
| 19.3 | Les enveloppes de la Proposition financière restent scellées et sont conservées en lieu sûr jusqu'à ce qu'elles soient ouvertes conformément au point 22 des IAC. |
| 19.4 | À l'ouverture des Propositions techniques, les points suivants sont consignés dans le protocole d'ouverture : (i) la présence ou l'absence d'un formulaire de soumission de Proposition technique (TECH-1) signé et le nom et l'adresse professionnelle du Consultant ou, en cas de Joint Venture, le nom et l’adresse professionnelle de la Joint Venture, le nom et l’adresse professionnelle du membre Principal et les noms et adresses professionnelles de tous les membres tel que mentionné dans TECH-1 ; (ii) la présence ou l'absence de la Déclaration d'engagement (TECH-2); et (iii) tout autre renseignement jugé approprié ou indiqué dans la Fiche technique.En outre, lors de l'ouverture des copies des Propositions techniques, les éléments suivants sont consignés : (iv) la présence ou l'absence d'une enveloppe dûment scellée avec la Proposition financière ; (v) toute modification à la Proposition soumise avant la date limite de soumission de la Proposition. |
| 22.1 | Les Propositions financières des Consultants, qui ont obtenu la note minimale conformément au point 21.1 des IAC sont ouvertes. Les Propositions financières des Consultants, dont la note est inférieure à la note minimale, ne doivent pas être ouvertes et sont retournées sans avoir été ouvertes après l'achèvement du processus de sélection et la signature du Contrat. |